

Pour chacune des années terminées le 31 mars 1951, 1952 et 1953, le Parlement a affecté \$400,000 à la coopération technique au titre du plan de Colombo. En raison des délais inévitables qui se produisent dans les premiers stades d'un programme de ce genre, les sommes des premières années n'ont pas été entièrement utilisées.

Jusqu'au 31 mars 1953, le Canada a reçu une centaine de personnes venues acquérir une formation dans une foule de domaines techniques, et a fourni aux pays asiatiques des spécialistes de la pêche, de la réfrigération, de la biologie marine, de l'agriculture, de l'érosion du sol et de l'entretien des tracteurs et de la machinerie agricole.

Le Comité consultatif du plan de Colombo a tenu sa quatrième réunion à Karachi, au Pakistan, en mars 1952; une délégation canadienne dirigée par M. George McIlraith, député, y a assisté. La tâche principale du Comité était de dresser un rapport sur les réalisations de 1951-1952. Ce rapport* décrit les progrès accomplis et les projets de 1952-1953; des sections distinctes exposent les initiatives de chaque pays, contributeur ou bénéficiaire, qui participe au plan de Colombo.

Le Conseil de coopération technique a tenu à Colombo, en février 1953, sa session annuelle consacrée au programme. La délégation canadienne était sous la direction de M. P. Sykes, commissaire du commerce du gouvernement canadien à Ceylan. Le Conseil a examiné les progrès accomplis et a publié un rapport sur les initiatives d'assistance technique en 1952.

Pour l'année 1953-1954, le Parlement canadien a voté \$25,400,000, pour aide financière et assistance technique. Il a également créé une caisse du plan de Colombo à laquelle seront portés les crédits courants et tout crédit subséquent ainsi que les sommes non dépensées des crédits de l'année précédente. De cette façon, les fonds non dépensés ne tomberont pas en annulation à la fin de chaque année financière, mais demeureront disponibles jusqu'à ce qu'on en ait besoin.

* Chez l'Imprimeur de la Reine, Ottawa.